

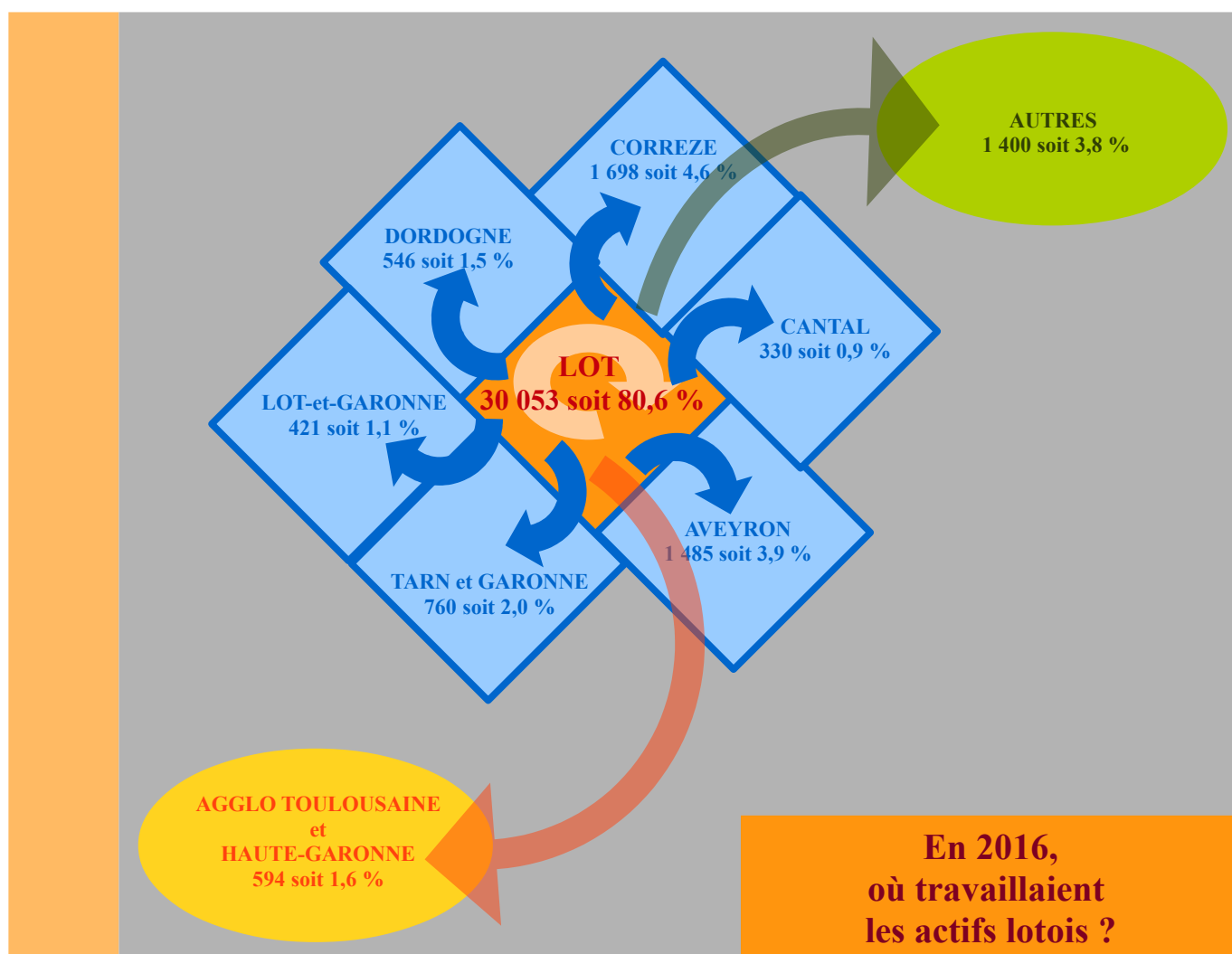
La mobilité des actifs du Lot au quotidien actualisation 2019

Introduction

L'analyse des mobilités des actifs pour se rendre sur leur lieu de travail présente deux intérêts majeurs. En premier lieu, cet indicateur des mobilités physiques est le principal éclairage apporté par les données du recensement sur les flux des personnes dans leurs pratiques quotidiennes de déplacements. Même s'il ne s'agit que d'une indication très partielle sur les mobilités des individus, elle permet toutefois d'esquisser une mise en réseau des territoires, participant ainsi à une meilleure compréhension de leur fonctionnement. En second lieu, l'analyse permet une approche objectivée de l'attractivité des pôles économiques et des liens de dépendance, permettant de corroborer certaines idées reçues ou, au contraire, de les mettre en défaut.

Avec cette nouvelle publication, nous renouvelons et actualisons une première analyse de la sorte effectuée en 2015 (à partir des données INSEE 2006 et 2011) en tirant bénéfice des données de recensement de 2016, histoire de voir si les dynamiques alors constatées s'infléchissent ou s'accroissent.

L'approche ici proposée décline cette donnée, d'abord pour un cadrage départemental, puis pour l'analyse des flux avec les départements voisins. Mais les flux principaux se jouent autour des pôles d'emplois prédominants, faisant ici l'objet de fiches descriptives individuelles. La dernière partie s'intéresse à une analyse inter-territoires de SCOT.

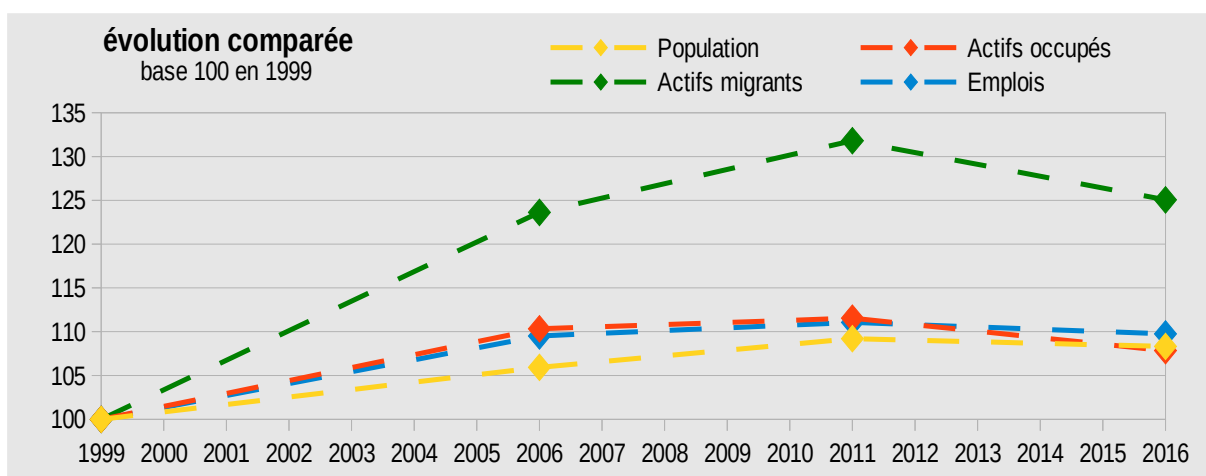


En préalable, il est utile de rappeler quelques définitions INSEE :

actifs occupés : ils comprennent, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes : exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

actifs migrants : actifs occupés dont la commune de travail est différente de la commune de résidence.

Une forte croissance du nombre d'actifs migrants



La population départementale connaît une croissance continue à partir des années 50. Cette dynamique s'est accentuée dans les années 2000 avec une évolution moyenne annuelle entre 1999 et 2011 de 0,74 %. La période récente (2011-2016) est marquée par une inversion de dynamique qui se traduit par une diminution du nombre de lotois (- 1 400).

Simultanément, le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés suivent une évolution comparable à celle du nombre d'habitants. Ces données font état d'un essor économique plus favorable que l'essor démographique : le nombre d'emplois a augmenté plus rapidement que le nombre d'habitants ; néanmoins, la période 2011-2016 connaît, comme sur le plan démographique, une récession économique de 780 emplois dans le Lot).

Enfin, les évolutions du nombre des actifs migrants apparaissent comme des amplifications des dynamiques démographiques et économiques. En période de croissance, le nombre d'actifs migrants augmente nettement plus rapidement (2,5 fois plus) que le nombre d'actifs occupés et sur la période de décroissance, leur nombre diminue également plus vite (1,6 fois plus). Ainsi en 2016, on dénombre 2 013 actifs migrants de moins dans le Lot par rapport à 2011 alors que sur la même période le nombre d'actifs occupés a baissé de 2 234.

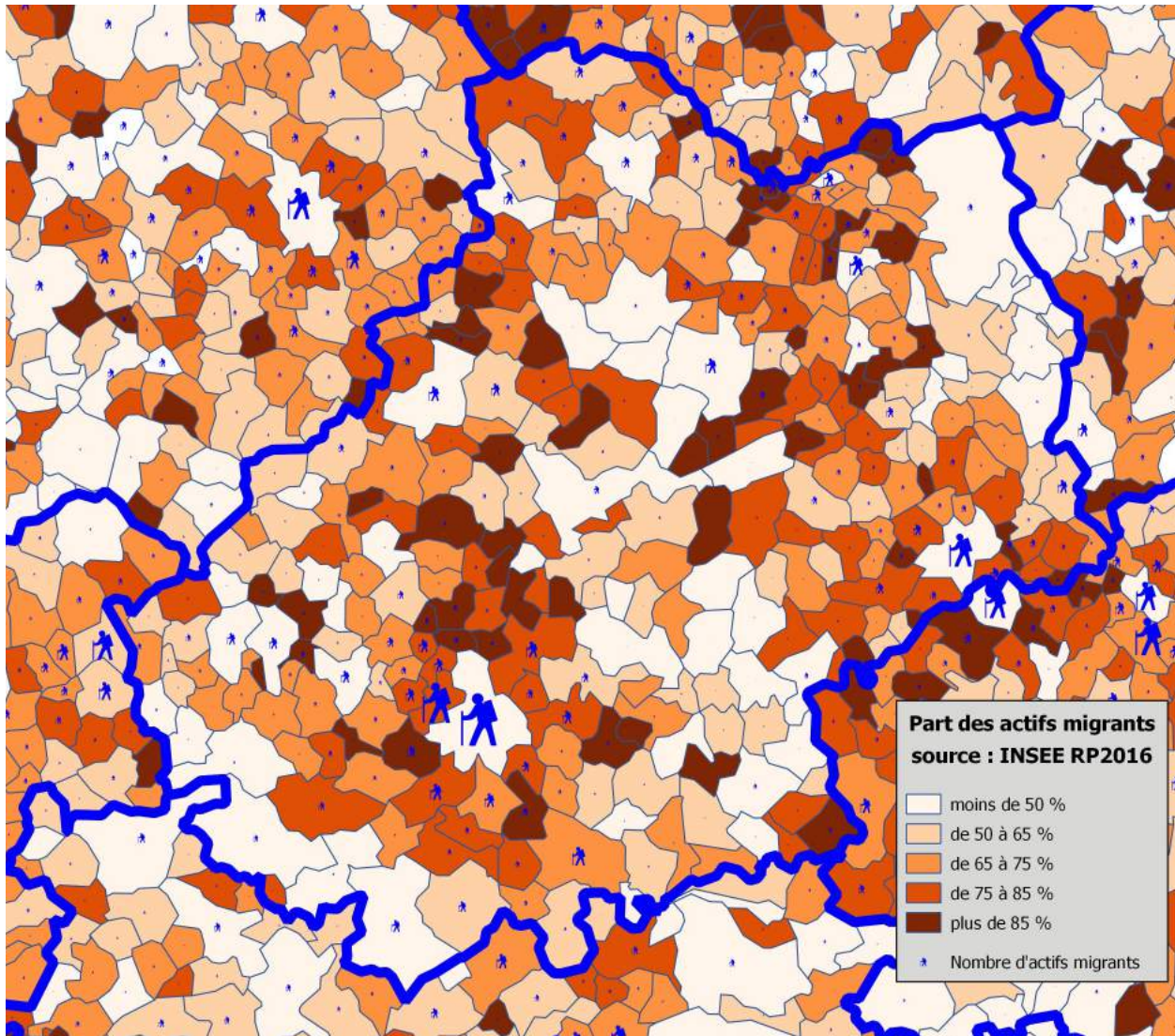
LOT	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	160 034	169 533	174 754	173 347	0,83	0,61	-0,16	0,47
Actifs occupés	60 176	66 391	67 125	64 891	1,41	0,22	-0,67	0,44
Actifs migrants	29 818	36 861	39 300	37 287	3,08	1,29	-1,05	1,32
Emplois	59 609	65 280	66 203	65 423	1,31	0,28	-0,24	0,55



La part des actifs migrants dessine les territoires péri-urbains

En 2016, le Lot compte 173 347 habitants, dont 64 891 actifs occupés (37 % de la population), parmi lesquels 37 287 sont des actifs migrants (57 % des actifs occupés).

Le nombre d'actifs migrants par commune varie en fonction de la taille même des communes. Logiquement, les communes les plus peuplées apparaissent comme celles présentant le plus d'actifs migrants, même si ce sont aussi les communes qui développent le plus grand nombre d'emplois. Par exemple, la commune de Figeac bénéficie d'une offre de plus de 8 100 emplois et compte 3 625 habitants actifs occupés, dont 850 travaillent en dehors de la commune.



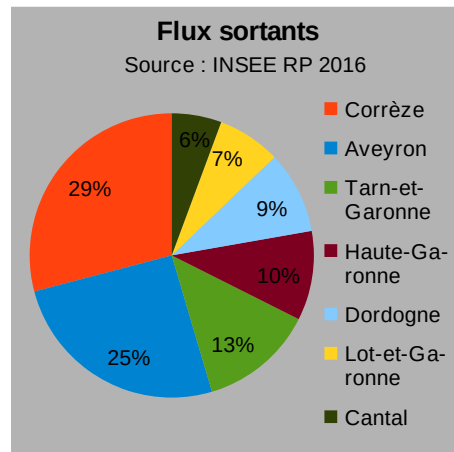
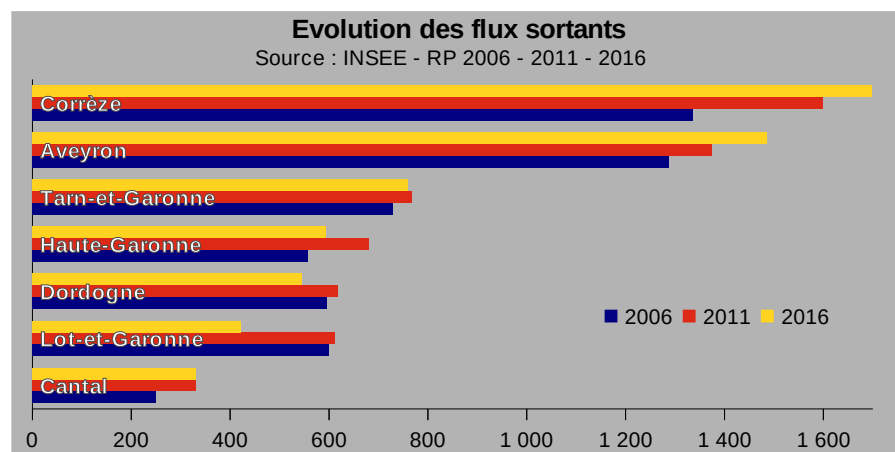
Dans les pôles les plus importants, si le nombre d'actifs migrants est important, leur part relative par rapport aux actifs occupés est généralement plus faible qu'ailleurs. Pour reprendre l'exemple de Figeac, ce ratio est de 23 %, alors que la moyenne pour le Lot est de 57 %. Ainsi, la part des actifs migrants (ratio actifs migrants/actifs occupés) est plus élevée dans les communes péri-urbaines des pôles d'emplois du département. Ce constat est notamment marqué autour de Cahors, Figeac et Saint-Céré avec des taux supérieurs à 75 % (ce taux atteint 92 % pour la commune de Calamane). La part des actifs migrants est un indicateur révélateur des territoires péri-urbains. Les taux élevés d'actifs migrants correspondent à des territoires qui ont la caractéristique d'avoir développé une fonction résidentielle dominante, voire mono-spécifique, rendue possible par la proximité relative d'un pôle d'emploi.

A contrario, les taux faibles caractérisent soit les pôles d'emplois (Cahors : 20 % ; Figeac : 23 %) soit des communes rurales les plus éloignées de ces pôles (franges nord-est et sud-ouest du Lot, cause central).

Des relations privilégiées avec l'Aveyron et la Corrèze

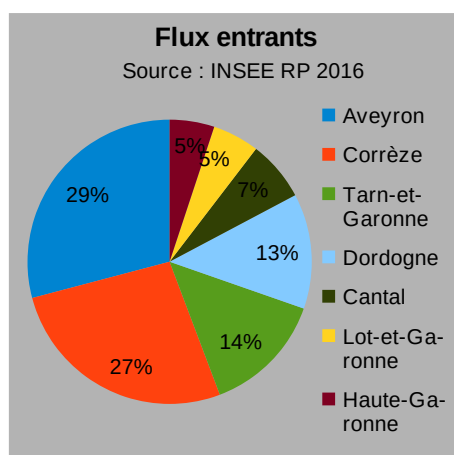
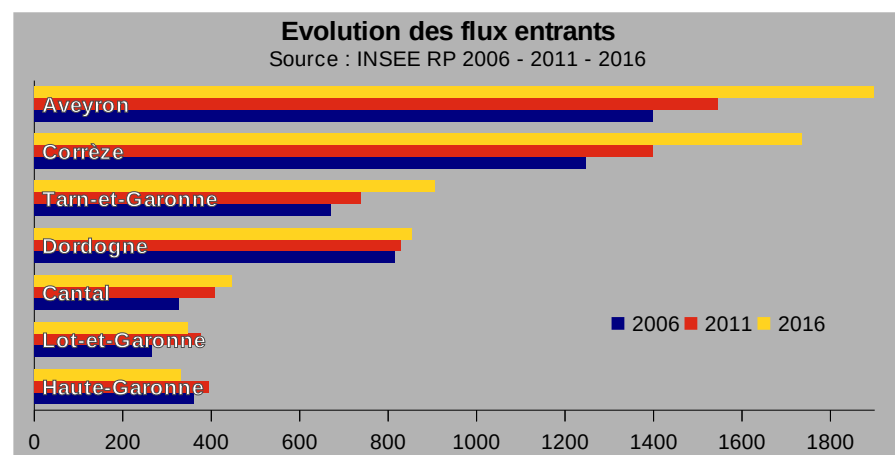
Le schéma de la page de garde illustre la répartition des destinations des 37 287 actifs migrants habitant le Lot. Les flux externes restent modestes :

- 80,6 % actifs migrants Lotois travaillent dans le Lot ;
- 19,4 % des actifs migrants Lotois travaillent dans un autre département ;
- sur près de 65 000 actifs occupés résidant dans le Lot, environ 7 000 travaillent à l'extérieur du département, soit guère plus de 10 % ;
- Les flux les plus importants vont vers la Corrèze et l'Aveyron.



Les autres départements restent nettement en retrait ; dans l'ordre : le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, et enfin le Cantal. En considérant ces 7 territoires de destination, il apparaît que la Corrèze et l'Aveyron cumulent la moitié des flux de migrants. L'accroissement des migrations vers l'Aveyron et la Corrèze se confirme.

La Haute-Garonne avec l'agglomération toulousaine ne compte que pour moins de 600 actifs en 2016 et la tendance est ici à la baisse, comme d'ailleurs pour tous les autres départements (hors Aveyron et Corrèze). La Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne cumulés n'arrivent pas au niveau de l'Aveyron : un constat qui relativise les effets supposés de la métropole régionale sur le sud du Lot.



Concernant les flux entrants, le Lot attire principalement les actifs de l'Aveyron, puis ceux de la Corrèze. Là encore, ces deux départements concentrent la moitié des flux (56 %) et l'augmentation entre 2011 et 2016 est significative (+23 %). L'augmentation est de même ampleur pour les actifs provenant du Tarn-et-Garonne bien que leur nombre reste deux fois inférieur à celui des Aveyronnais. L'attractivité vis-à-vis du Cantal, du Lot-et-Garonne et de la Haute-Garonne est nettement en retrait.

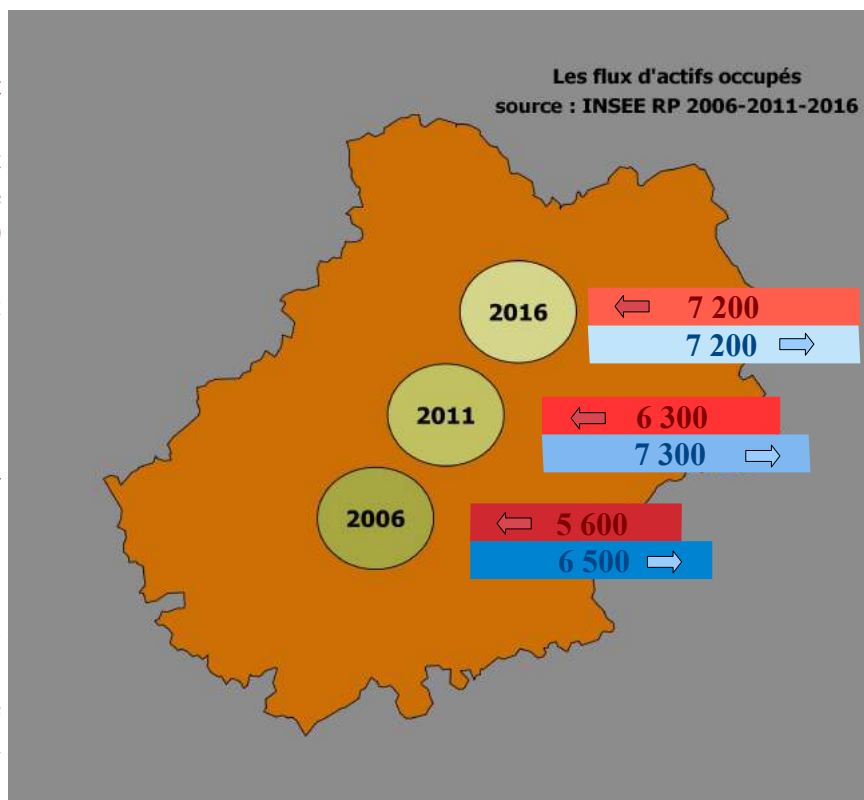
Au travers de ces deux graphes, il apparaît que les systèmes territoriaux socio-économiques se consolident par des relations privilégiées Lot-Aveyron et Lot-Corrèze et restent à distance du système métropolitain.

Des interactions qui s'équilibrent

Les flux entrants et sortants sont de même ordre de grandeur. Cependant, jusqu'en 2011 le solde apparaissait déficitaire pour le Lot. C'est-à-dire que le nombre de sortants était constamment supérieur au nombre d'entrants (- 900 en 2006 et - 1 000 en 2011). Le fait nouveau en 2016 est que ces flux s'équilibrent et donnent un solde nul.

Alors que par le passé la dépendance du Lot aux pôles d'emplois extérieurs augmentait, elle tendrait désormais à se tasser (- 100). Sur la même période le Lot a renforcé son attractivité (+ 900 en 5 ans ; + 1 600 en 10 ans).

Ainsi, alors que le nombre d'emplois diminue, que les actifs lotois sont moins mobiles, le département du Lot parvient à attirer de plus en plus d'actifs migrants de l'extérieur.



Des territoires lotois de plus en plus attractifs et de moins en moins dépendants ?

Certaines représentations ou idées reçues font parties aujourd'hui de discours convenus : ainsi, « le nord du Lot est sous influence de Brive », l'influence de la métropole toulousaine booste le développement résidentiel du Sud du Lot et Lalbenque doit son développement aux actifs toulousains ou montalbanais. Il est aussi évident pour beaucoup que le Lot est avant tout un département attractif pour les retraités. Et pourtant...

... les données issues des recensements de population indiquent autre chose. Le nombre de lotois travaillant à l'extérieur du département n'augmente pas entre 2011 et 2016 alors que le flux inverse s'accroît significativement faisant que le Lot est devenu aussi attractif qu'il est dépendant. Les rapports avec l'Aveyron le montrent (le nombre d'aveyronnais travaillant dans le Lot est supérieur au nombre de lotois travaillant en Aveyron), tout comme ceux avec la Corrèze (flux entrants et sortants de même ampleur). Quant à l'influence de la métropole toulousaine ou de l'agglomération montalbanaises, elles ne sont guère significatives et ces flux, loin d'augmenter sont même en récession avec la Haute-Garonne. Par ailleurs, les plus gros contingents de lotois se rendant en Haute-Garonne pour travailler ne viennent pas de Lalbenque mais de Cahors.

In fine, c'est un enseignement de cette étude, les territoires lotois ont renforcé leur attractivité entre 2011 et 2016, tout en limitant leur dépendance, notamment vis à vis des autres départements.

Précisions sur les sources utilisées :

Les données détaillées des migrations domicile-travail pour l'année 1999 sont issues de l'exploitation au quart des données du recensement et pour les années 2006, 2011 et 2016 de l'exploitation complémentaire. Ces exploitations par échantillonnage, sondage et redressement imposent une certaine prudence quant aux résultats, en particulier, pour les valeurs faibles. En conséquence, il apparaît plus pertinent de s'intéresser aux ordres de grandeur et tendances d'évolution qu'aux détails.

Les données de 1999 sont secrétisées pour les flux inférieurs à 2. Or, ceux-ci concernent près de 4 000 actifs migrants et ne peuvent être considérés comme quantité négligeable. L'impossibilité d'affecter ces données à des destinations connues impacte à la baisse les valeurs des flux migratoires.

Les actifs lotois parcourent chaque jour 4 fois la distance Terre-Lune

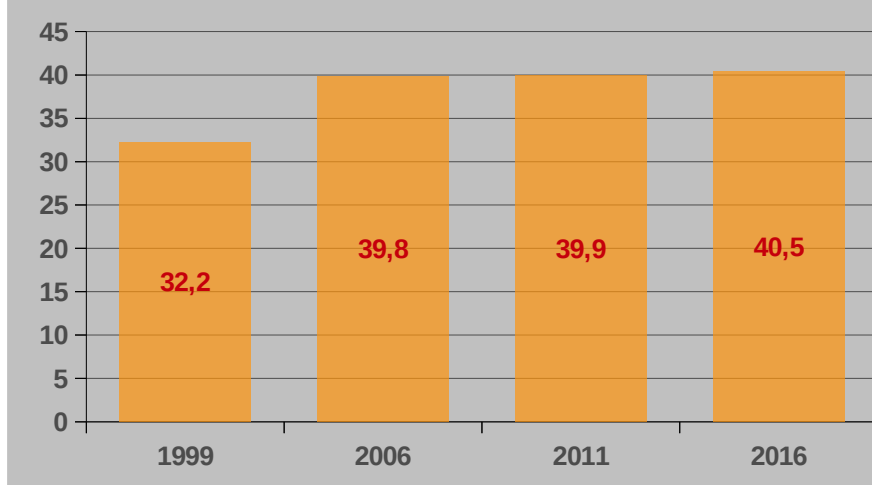
Les fluctuations des mobilités des actifs sont dépendantes de deux paramètres : d'une part, l'évolution des flux (le nombre d'actifs migrants) et d'autre part, la distance entre lieux de résidence et lieux de travail. Pendant longtemps, la dissociation de ces lieux tendait à s'amplifier sous l'effet d'une part croissante des actifs migrants parmi les actifs occupés et d'un accroissement des distances qui les séparent.

Ainsi, en 1999, la distance moyenne entre la résidence d'un lotois et son lieu de travail était de l'ordre de 16 km (32 km aller-retour). En 2006, le kilométrage moyen effectué par les migrants quotidiennement avoisine 40 km. Les données 2016 confirment que cette distance varie peu depuis 10 ans. Par conséquent, les distances parcourues sont essentiellement proportionnelles au nombre d'actifs migrants. Or, celui-ci diminue entre 2011 et 2016.

La valeur obtenue par cette modélisation atteint près de 1,5 millions de kilomètres, soit l'équivalent de 4 fois la distance Terre-Lune. L'impact carbone est de l'ordre de 220 tonnes de CO² par jour ouvré, soit l'équivalent d'un aller-retour Paris-New-York d'un avion de 220 passagers.

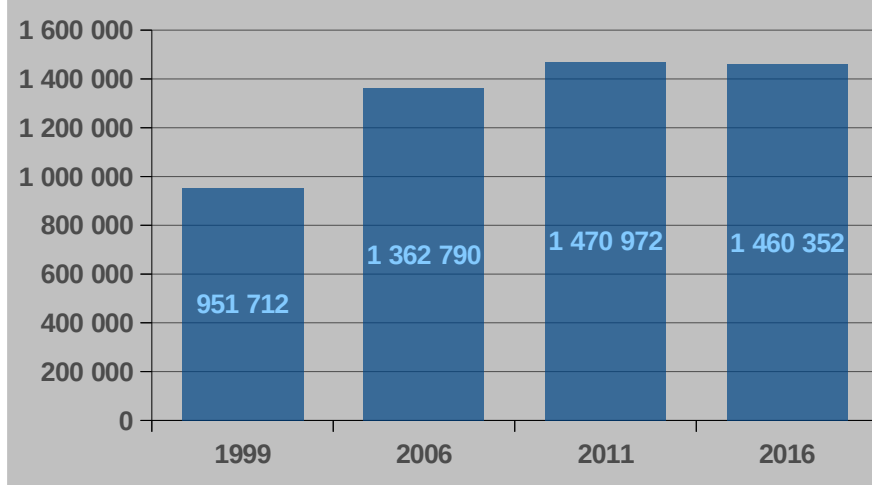
Kilométrage moyen effectué par les actifs migrants

Source : INSEE RGP1999 - RP 2006-2011-2016



Distances parcourues domicile-travail (en km)

Source : INSEE RGP1999 - RP 2006-2011-2016



Précisions méthodologiques sur le calcul des distances :

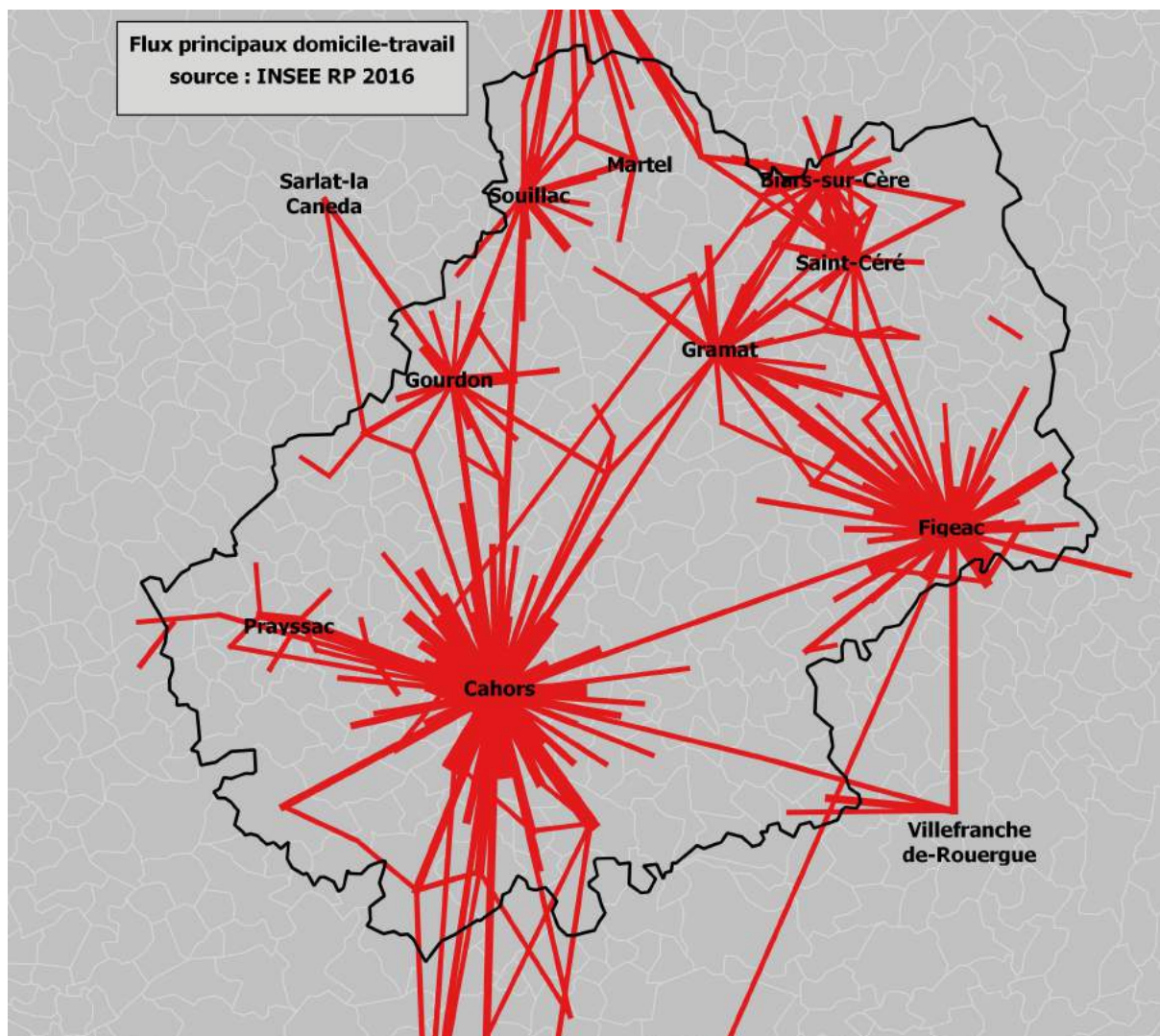
Les distances de commune à commune sont calculées à partir des coordonnées de chaque chef-lieu communal. La distance à vol d'oiseau est majorée par un coefficient qui varie en fonction de la distance selon la formule suivante $C=1,2+1/D$; on obtient une distance corrigée $Dc=D*C$. De fait, le coefficient C varie de 1,2 pour les distances les plus importantes à 1,96 pour les plus faibles.

Ne sont pas pris en compte les individus dont la distance de déplacement corrigée excède 200 km. On fait l'hypothèse que nombre de ces actifs ne réalisent pas quotidiennement de tels déplacements (double résidence, télé-travail, ...). Cela concerne une part infime des actifs.

Les données de 1999 posent une difficulté avec la secrétisation des destinations pour les flux inférieurs à 2 individus. Le nombre d'individus concernés n'est pas négligeable (environ 4 000). Les déplacements de ces individus ont été intégrés sur une base d'un déplacement journalier dont la distance est égale à la distance moyenne pour le Lot.

Les distances parcourues sont des distances potentielles selon les hypothèses suivantes : 1 jour où tous les actifs migrants se rendent sur leur lieu de travail et 1 aller-retour quotidien par individu.

Les pôles d'emplois



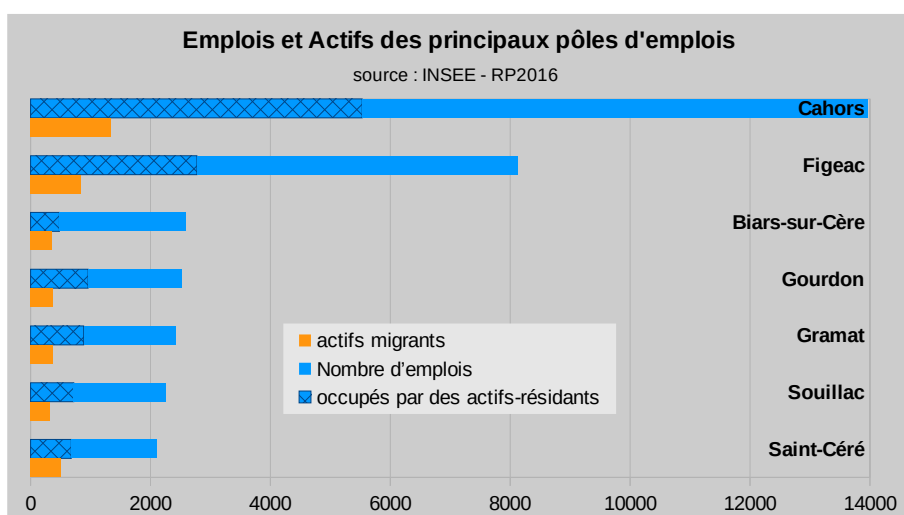
Les flux principaux s'opèrent autour des communes urbaines qui sont aussi les principaux pôles d'emplois. La structuration du territoire en étoile est remarquable. Elle figure l'organisation de l'espace entre territoires de périphérie et les pôles. Des mises en réseaux apparaissent : de Cahors à Fumel, entre Figeac/Capdenac-Gare, Gramat et Saint-Céré, entre Saint-Céré, Bretenoux et Biars-sur-Cère.

Les interactions du nord du Lot et du sud Corrèze ressortent nettement. Des flux significatifs se matérialisent également vers Montauban et Toulouse et concernent surtout des habitants de Cahors et du Sud du Lot. Des systèmes plus ténus existent aussi avec Villefranche-de-Rouergue et Sarlat-la-Caneda.

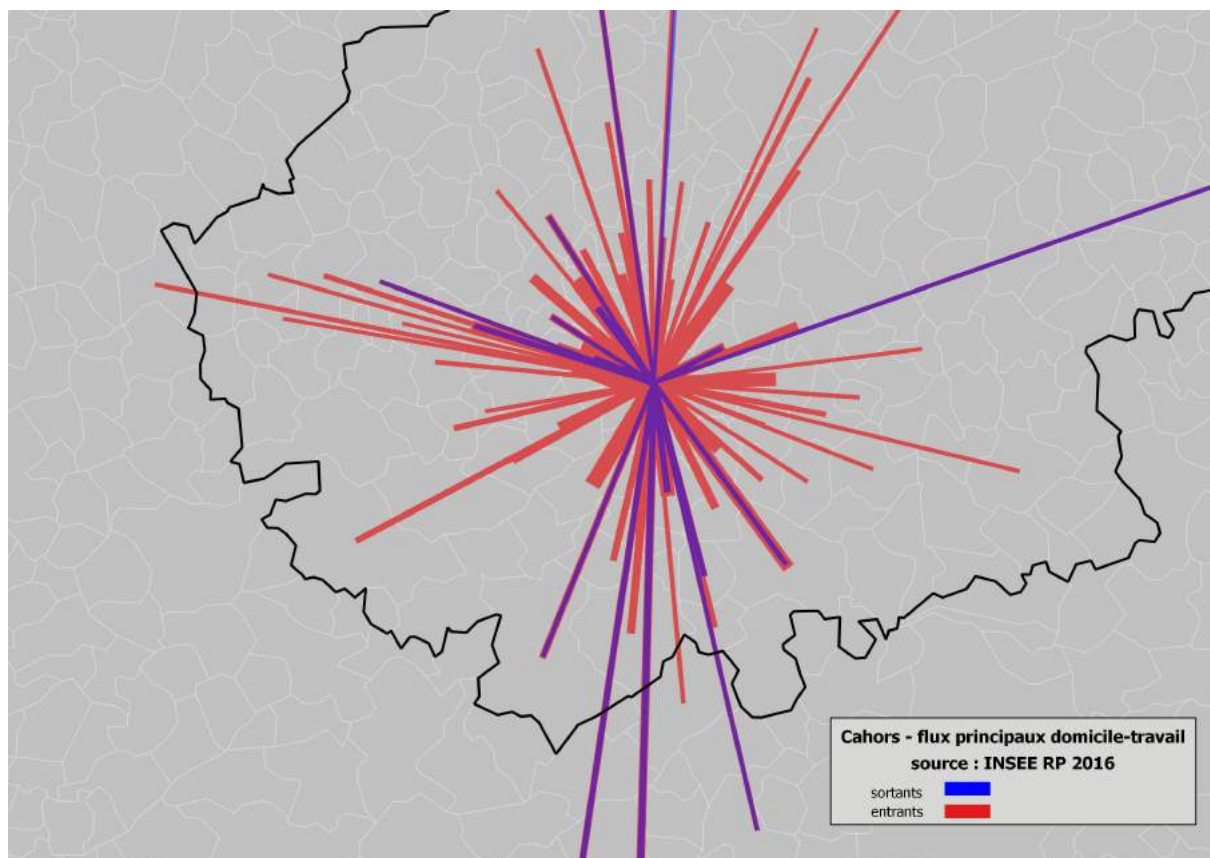
Dans les pages suivantes, un zoom est réalisé sur les 7 plus importants pôles d'emplois du département.

Ils partagent 2 caractéristiques :

- une majorité des actifs-résidents du pôle travaillent sur leur commune de résidence ;
- mais, ils y occupent moins d'emplois que les actifs migrants provenant d'autres communes.



Cahors



Cahors est la commune la plus peuplée du département (11 % des lotois) et concentre également le plus grand nombre d'emplois (21 % des emplois du département) en 2016. Etablie depuis plusieurs décennies autour de 20 000 habitants, la population communale varie peu. Une tendance à la baisse est toutefois apparue entre 2011 et 2016. Avec cette récession démographique, ce sont tous les indicateurs qui s'orientent à la baisse : diminution significative du nombre d'emplois depuis 10 ans (- 860), baisse du nombre d'actifs occupés sur la même période (- 1 100).

Malgré cette dynamique peu favorable, Cahors reste, de loin, le plus important pôle d'emplois du Lot avec près de 14 000 emplois. C'est le principal pilier économique du vaste territoire du Sud du Lot.

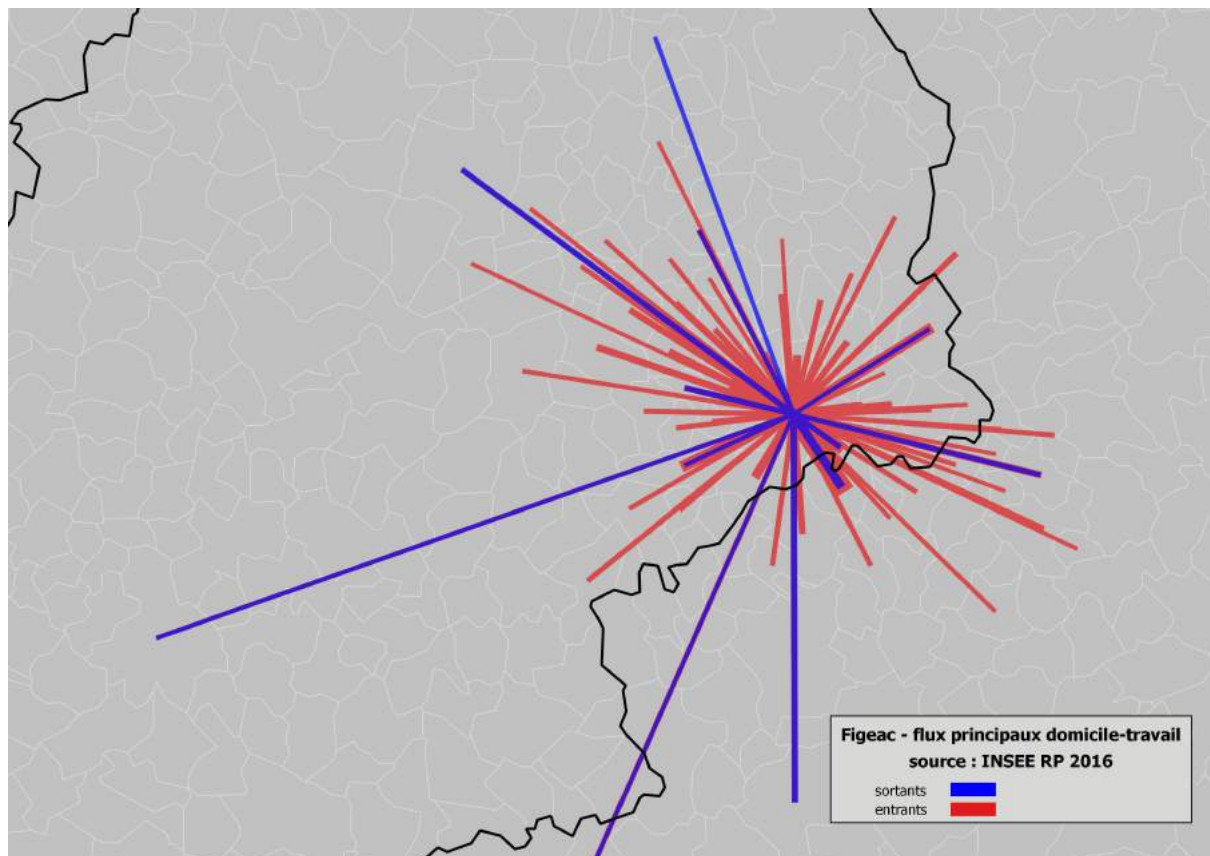
Les principaux flux d'actifs entrants s'opèrent depuis la périphérie de l'agglomération qui forme la couronne périurbaine : Pradines (812), Labastide-Marnhac (280), Laroque-des-Arcs (280). Parmi les flux les plus importants, on dénombre aussi ceux provenant de bourgs plus éloignés comme Lalbenque (205), Luzech (147).

Concernant les flux sortants, les plus importants se font vers Pradines (111 actifs), Mercuès (82), puis Toulouse (75). La commune de Cahors est la commune lotoise qui fournit le plus grand nombre d'actifs à la métropole régionale ; ils sont toutefois moins nombreux que ceux qui font le trajet inverse (120 toulousains viennent quotidiennement travailler à Cahors).

Cahors	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	20 022	20 062	20 224	19 405	0,03	0,16	-0,82	-0,18
Actifs occupés	8 050	7 976	7 476	6 883	-0,13	-1,29	-1,64	-0,92
Actifs migrants	1 039	1 494	1 465	1 353	5,33	-0,39	-1,58	1,57
Emplois	14 463	14 824	14 790	13 965	0,35	-0,05	-1,14	-0,21



Figeac



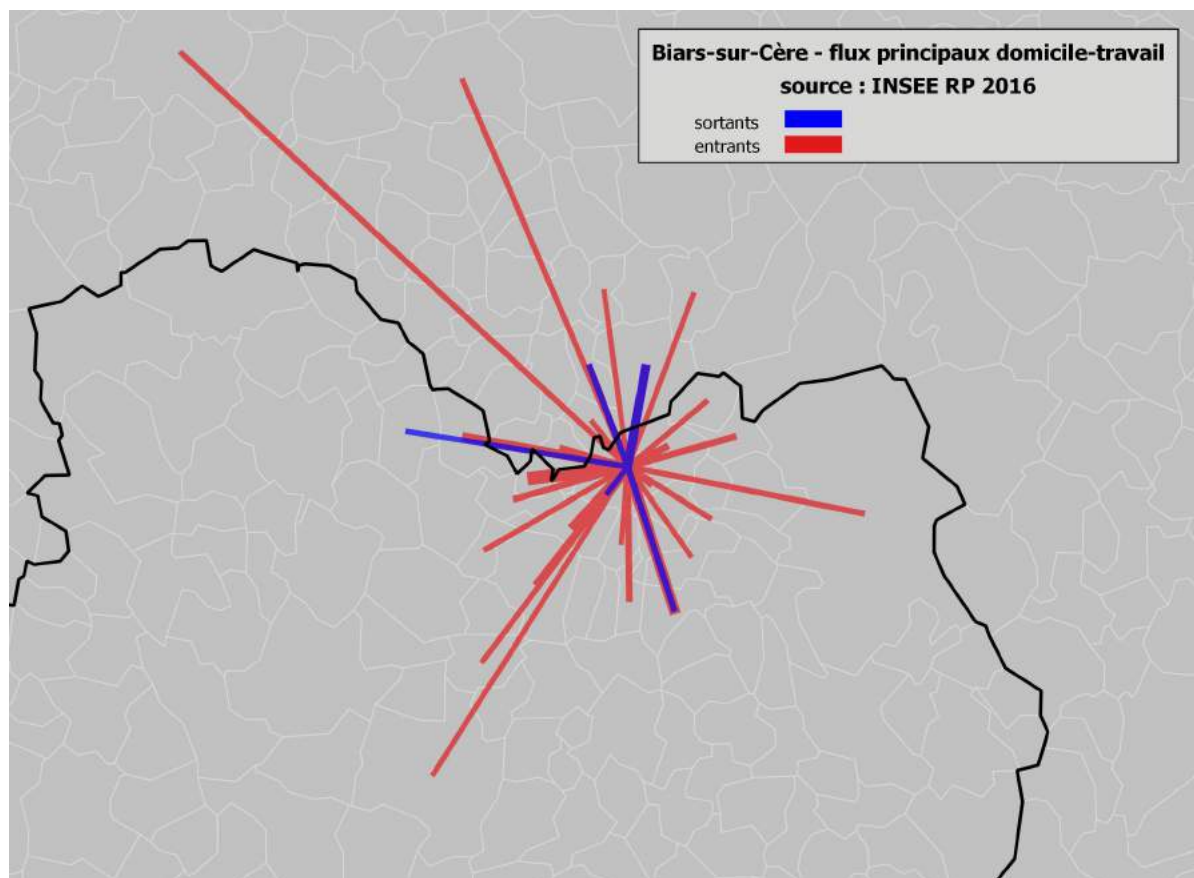
Deuxième commune plus peuplée du Lot, Figeac compte, de façon assez constante, près de 10 000 habitants, soit 6 % de la population départementale. C’est surtout un pôle d’emplois de première importance (12 % des emplois du Lot en 2016) qui porte une part importante de la croissance (+ 1 000 emplois en 10 ans ; +2 050 emplois entre 1999 et 2016 soit + 34 %) grâce à une dynamique industrielle atypique.

Pour autant le nombre d’actifs occupés résidant sur la commune apparaît stable sur la longue période (1999-2016) et orienté à la baisse sur la décennie 2006-2016 (-200). Ainsi, la dynamique économique ne profite pas à l’essor démographique de la ville ; ce sont les communes périurbaines qui en sont les principales bénéficiaires.

Ainsi, 72 % des emplois sont occupés par des actifs migrants. Les flux entrants principaux proviennent de Capdenac-Gare (359), de Lissac-et-Mouret (197) et Capdenac (194), communes du péri-urbain figeacois. Les flux sortants les plus importants s’effectuent vers les communes de Capdenac-Gare (120), mais aussi vers des pôles d’emplois plus éloignés, Villefranche-de-Rouergue (75) et Gramat (60).

Figeac	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	9 592	9 943	9 773	9 833	0,51	-0,34	0,12	0,15
Actifs occupés	3 600	3 819	3 733	3 625	0,85	-0,45	-0,59	0,04
Actifs migrants	703	850	908	850	2,75	1,33	-1,31	1,12
Emplois	6 073	7 137	7 436	8 119	2,33	0,82	1,77	1,72

Biars-sur-Cère



La commune de Biars-sur-Cère compte 1 % de la population totale du département mais 4 % des emplois en 2016. Avec 2 600 emplois, nombre stable entre 2011 et 2016, il s'agit tout simplement du troisième pôle d'emplois du Lot, devant Gourdon, Gramat, Souillac et Saint-Céré. Cette position s'est construite et consolidée depuis 1999 (+ 900 emplois entre 1999 et 2011). La population établie à près de 2000 habitants entre 1999 et 2011, tend à augmenter entre 2011 et 2016 (+ 200 habitants). Néanmoins, Biars-sur-Cère reste la seule commune du Lot avec cette caractéristique totalement atypique d'un nombre d'emplois supérieur au nombre d'habitants. Le nombre d'actifs résidant à Biars est de ce fait, relativement faible et ils n'occupent qu'une faible part des emplois de la commune ; c'est le pôle d'emplois qui dépend le plus des actifs migrants (81 % des emplois de la commune sont occupés par des actifs migrants).

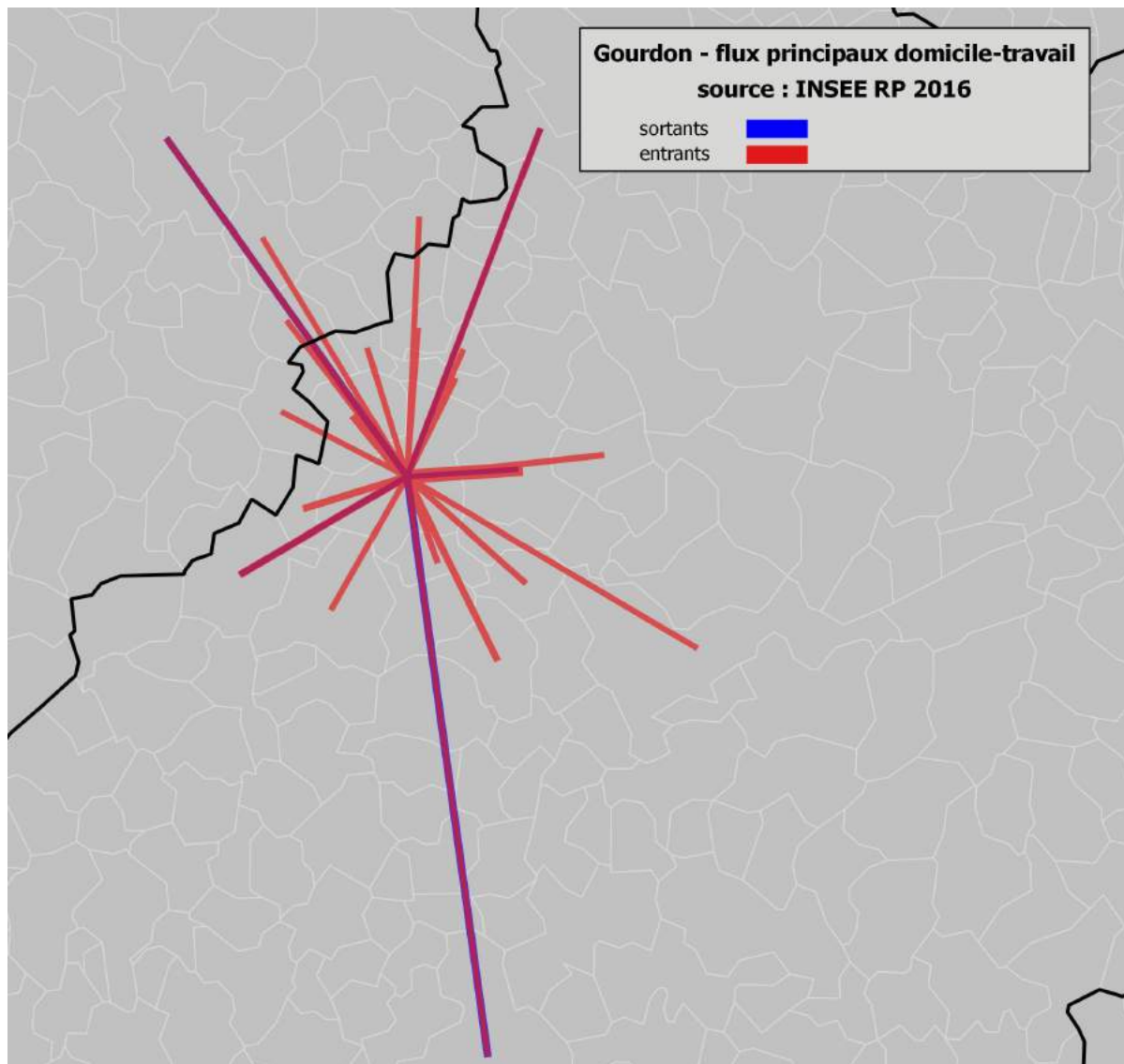
Ainsi, le pôle de Biars-sur-Cère irrigue un bassin se superposant pour partie à celui de Saint-Céré et s'étendant au sud Corrèze. Les flux entrants les plus importants proviennent de Puybrun (166), Saint-Céré (125), Bretenoux (120), et Bétaille (94), communes lotoises à proximité, mais aussi d'Altillac (80) commune du département voisin de la Corrèze.

Les flux sortants les plus nombreux s'opèrent vers Altillac (86) et Beaulieu-sur-Dordogne (41) en Corrèze, mais aussi vers Saint-Céré (41) et Bretenoux (30).

Biars-sur-Cère	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	1 988	1 988	1 923	2 108	0,00	-0,66	1,85	0,35
Actifs occupés	758	843	774	840	1,53	-1,69	1,65	0,61
Actifs migrants	299	356	318	359	2,52	-2,23	2,46	1,08
Emplois	1 721	2 207	2 605	2 597	3,62	3,37	-0,06	2,45



Gourdon



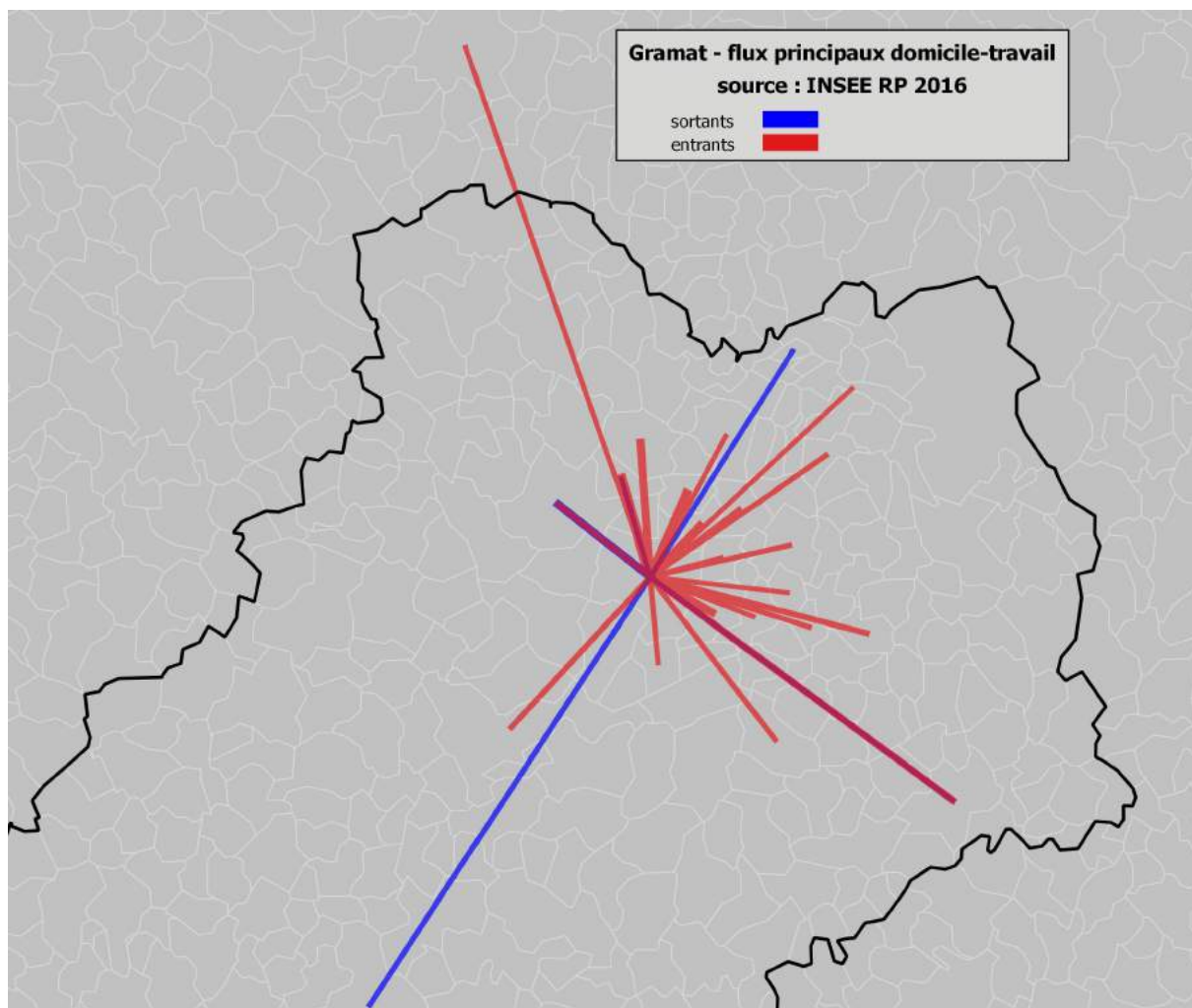
La population de Gourdon représente 2 % de la population totale du département et 4 % des emplois en 2016. Sa population n'a cessé de baisser depuis 1999 avec une évolution moyenne annuelle sur la période 1999-2016 de - 0,89 %, passant de 4 900 à 4 200 habitants. L'emploi résiste mieux. Le nombre d'emplois est stable sur la longue période avec un peu plus de 2 500 emplois. Néanmoins, après l'atteinte d'un maximum en 2006 (2 760 emplois), la tendance s'inscrit à la baisse depuis. Le nombre d'actifs occupés suit une dynamique identique (- 340 en 10 ans). Ils occupent 38 % des emplois de la commune, soit parmi les taux les plus élevés avec Cahors. 62 % des emplois sont tout de même occupés par des actifs migrants.

Les flux entrants les plus importants se font à partir de Le Vigan (161) ou de Payrignac (160), communes péri-urbaines de Gourdon.

Les flux sortants se font principalement vers Cahors (58), Sarlat-la-Caneda (42) et Salviac (32). Les deux premiers étant des pôles beaucoup plus importants que le pôle d'emploi de Gourdon.

Gourdon	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	4 888	4 669	4 497	4 202	-0,65	-0,75	-1,35	-0,89
Actifs occupés	1 672	1 679	1 477	1 336	0,06	-2,53	-1,99	-1,31
Actifs migrants	359	446	443	377	3,15	-0,13	-3,17	0,29
Emplois	2 573	2 760	2 639	2 521	1,01	-0,89	-0,91	-0,12

Gramat

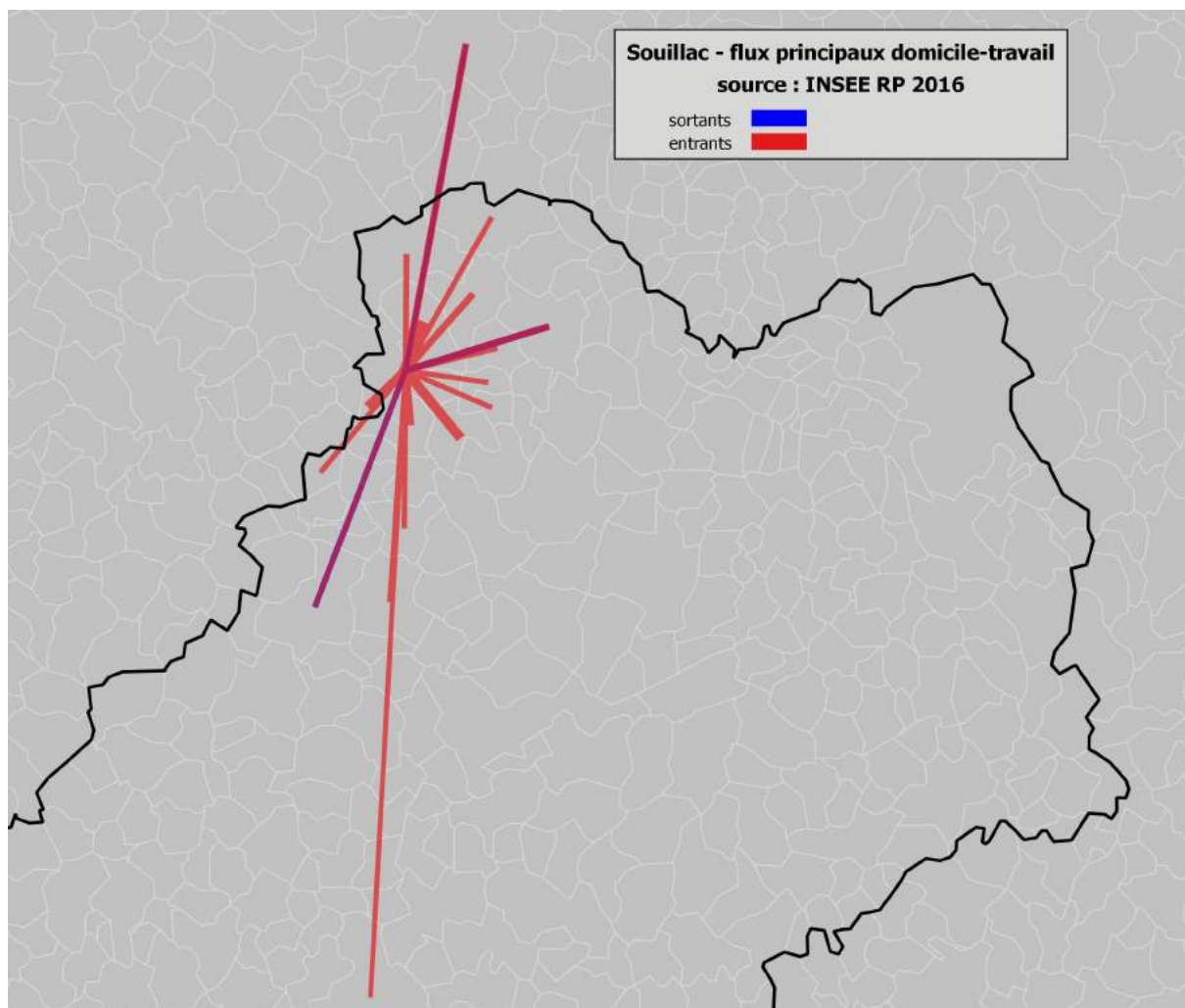


La commune de Gramat compte pour moins de 2 % de la population totale du département du Lot et 4 % des emplois en 2016. Avec un peu plus de 3 500 habitants, le nombre d'habitants y est particulièrement stable. L'emploi progresse de façon très sensible notamment en début de période (+ 300 emplois entre 1999 et 2006) ; le nombre d'emplois tend à se stabiliser à un niveau élevé (2 400 emplois) pour la capitale du Causse central. A l'instar du nombre d'habitants, le nombre d'actifs occupés est globalement stable. Ceux-ci occupent 36 % des emplois de la commune.

1500 actifs migrants travaillent à Gramat. Les flux entrants les plus importants se font à partir de communes péri-urbaines comme Alviac (117), Thégra (93), Miers (75), Issendolus (69) et Lavergne (65).

Les flux sortants les plus importants s'opèrent vers Rocamadour (78), mais aussi vers des pôles d'emplois de taille supérieure comme Cahors (31) et Figeac (31). À noter que Gramat attire deux fois plus de Figeacois (60) que Figeac n'attire de Gramatois (30).

Gramat	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	3 549	3 536	3 555	3 589	-0,05	0,11	0,19	0,07
Actifs occupés	1 298	1 376	1 335	1 265	0,84	-0,60	-1,07	-0,15
Actifs migrants	315	414	441	380	3,98	1,27	-2,93	1,11
Emplois	2 031	2 345	2 429	2 418	2,07	0,71	-0,09	1,03

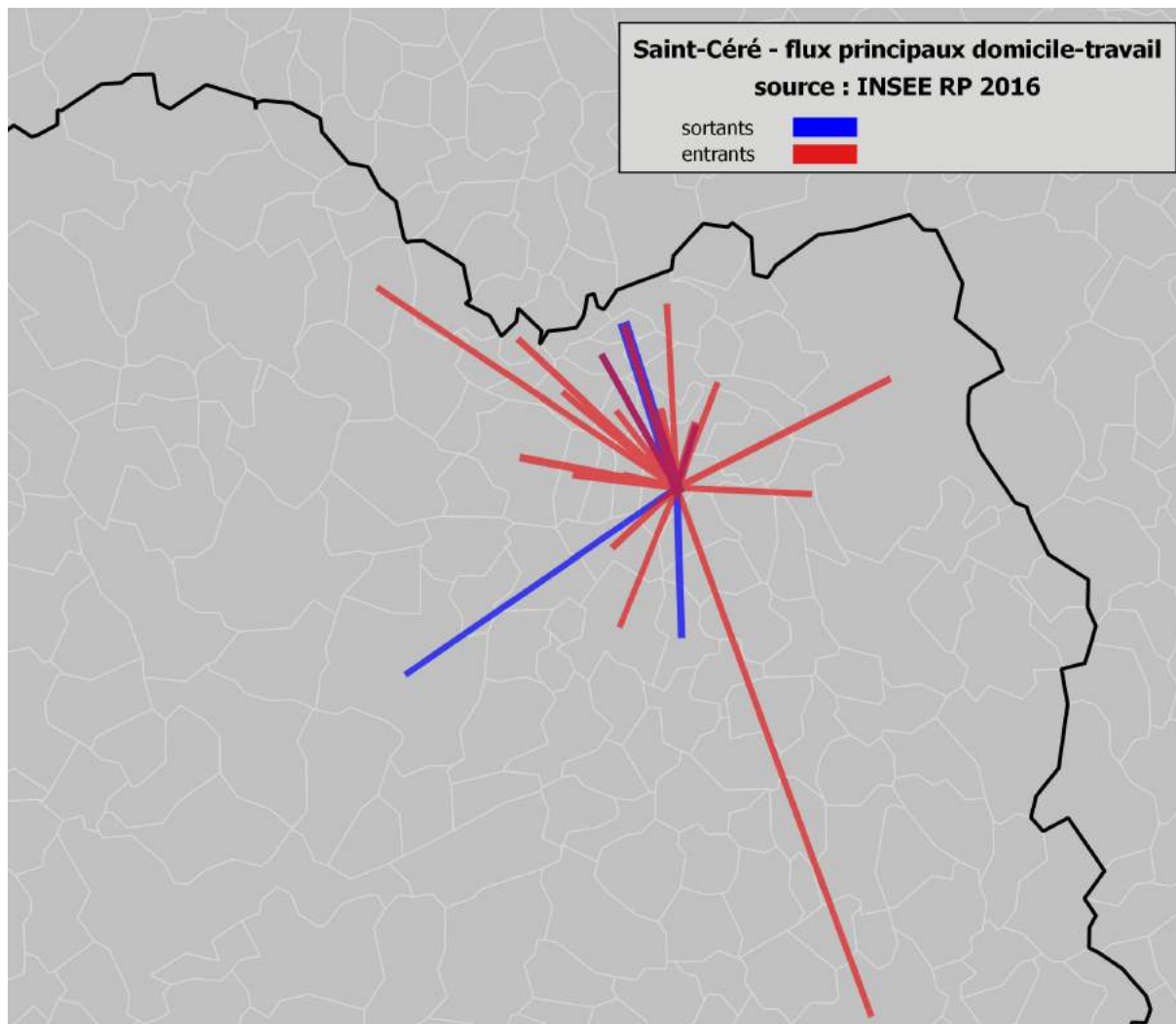


La population de la commune de Souillac compte pour moins de 2 % de la population départementale et 3,5 % des emplois en 2016. La déprise démographique et économique est patente depuis 2006. En une décennie, la commune a perdu plus de 600 habitants et quasiment autant d'emplois. Souillac était le troisième pôle d'emplois du Lot en 1999 (en nombre d'emplois, uniquement devancé par Figeac et Cahors), il occupe en 2016 la sixième place. La petite ville du nord du Lot avait alors un profil atypique avec une fonction économique particulièrement développée. Elle a retrouvé un équilibre emploi/population plus normal (0,67 emploi par habitant, ratio identique à celui de Gramat, supérieur à ceux de Saint-Céré et Gourdon).

Les flux entrants les plus importants sont issus de Lachapelle-Auzac (160) et Pinsac (110) mais aussi de Cazoulès (91) en Dordogne ainsi que de Brive-la-Gaillarde (59).

Pour Souillac, les flux sortants principaux s'opèrent vers Martel (54), Gourdon (40), ainsi que vers le pôle d'emplois le plus important du secteur, en l'occurrence Brive-la-Gaillarde (30). Néanmoins, le solde des entrants-sortants avec le pôle corrézien est favorable à Souillac.

Souillac	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	3 673	3 970	3 808	3 342	1,12	-0,83	-2,58	-0,55
Actifs occupés	1 315	1 367	1 176	1 047	0,56	-2,97	-2,30	-1,33
Actifs migrants	245	370	349	326	6,07	-1,16	-1,35	1,69
Emplois	2 803	2 813	2 523	2 261	0,05	-2,15	-2,17	-1,26



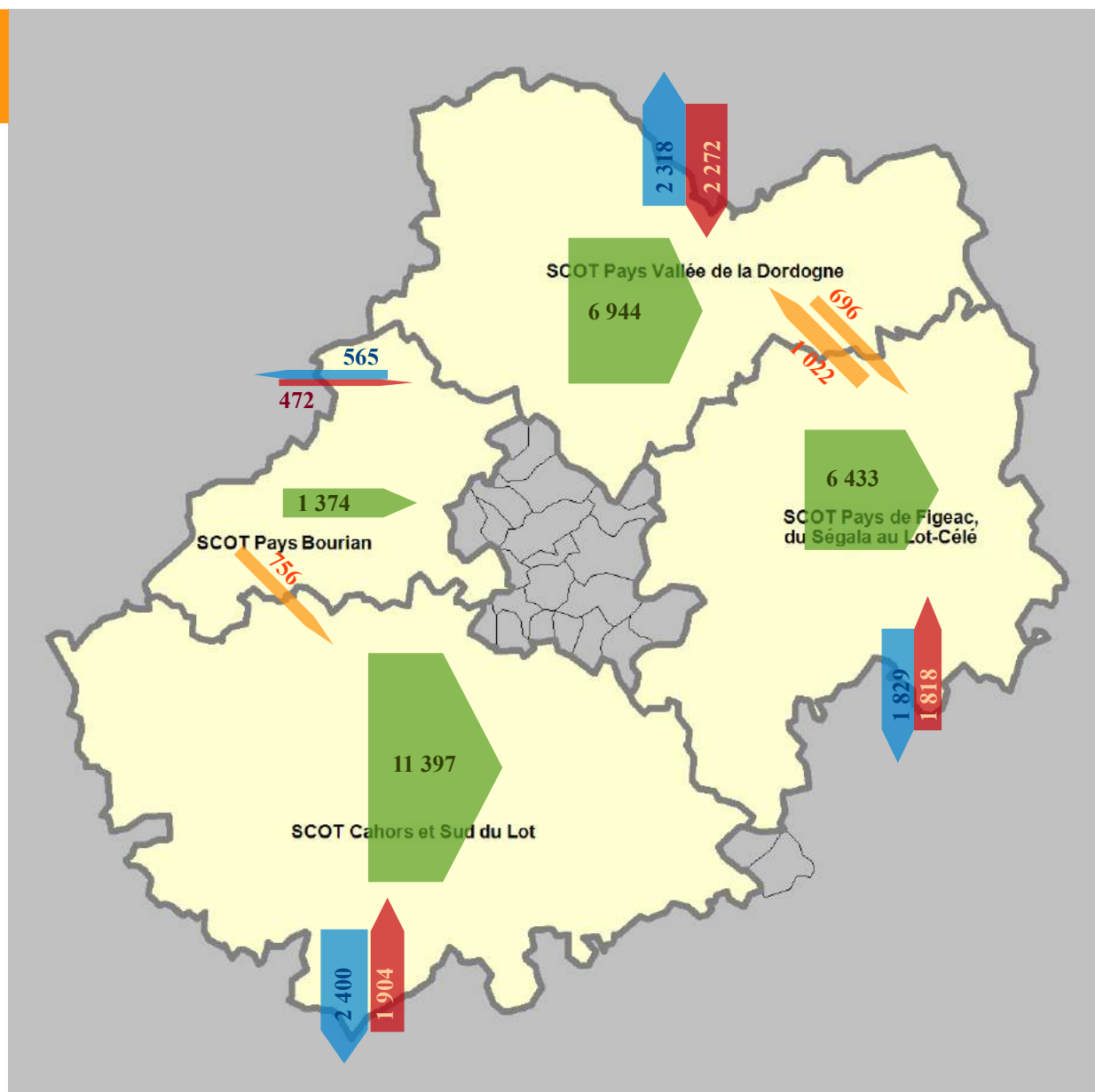
La commune de Saint-Céré compte 2 % de la population départementale et 3,2 % des emplois en 2016. Sa population semble durablement stabilisée autour de 3 500 habitants. La dynamique économique est favorable et se mesure ici par la création constante d'emplois (+200 emplois entre 1999 et 2016). De ce point de vue Saint-Céré connaît une trajectoire inverse de celle de Souillac pour tendre vers un même point de convergence : le poids des emplois à Saint-Céré était particulièrement bas en 1999, l'augmentation mesurée permet d'atteindre un ratio emploi/population proche de ceux de Souillac et Gramat, petites villes de taille équivalente.

Les flux entrants principaux se font à partir de communes proches comme Saint-Laurent-les-Tours (100), Saint-Jean-Lespinasse (59), Loubressac (56) ou Belmont-Bretenoux (55).

Le flux le plus important est un flux sortant en direction du pôle d'emploi de Biars-sur-Cère (125). Les autres flux sortants se font vers Leyme (45), Bretenoux (40) et Gramat (30).

Saint-Céré	1999	2006	2011	2016	Evolution moyenne annuelle			
					1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2016
Population	3 517	3 540	3 526	3 449	0,09	-0,08	-0,44	-0,11
Actifs occupés	1 242	1 318	1 263	1 185	0,85	-0,85	-1,27	-0,28
Actifs migrants	455	556	609	505	2,91	1,84	-3,68	0,62
Emplois	1 923	2 038	2 046	2 104	0,83	0,08	0,56	0,53

Analyse par SCOT

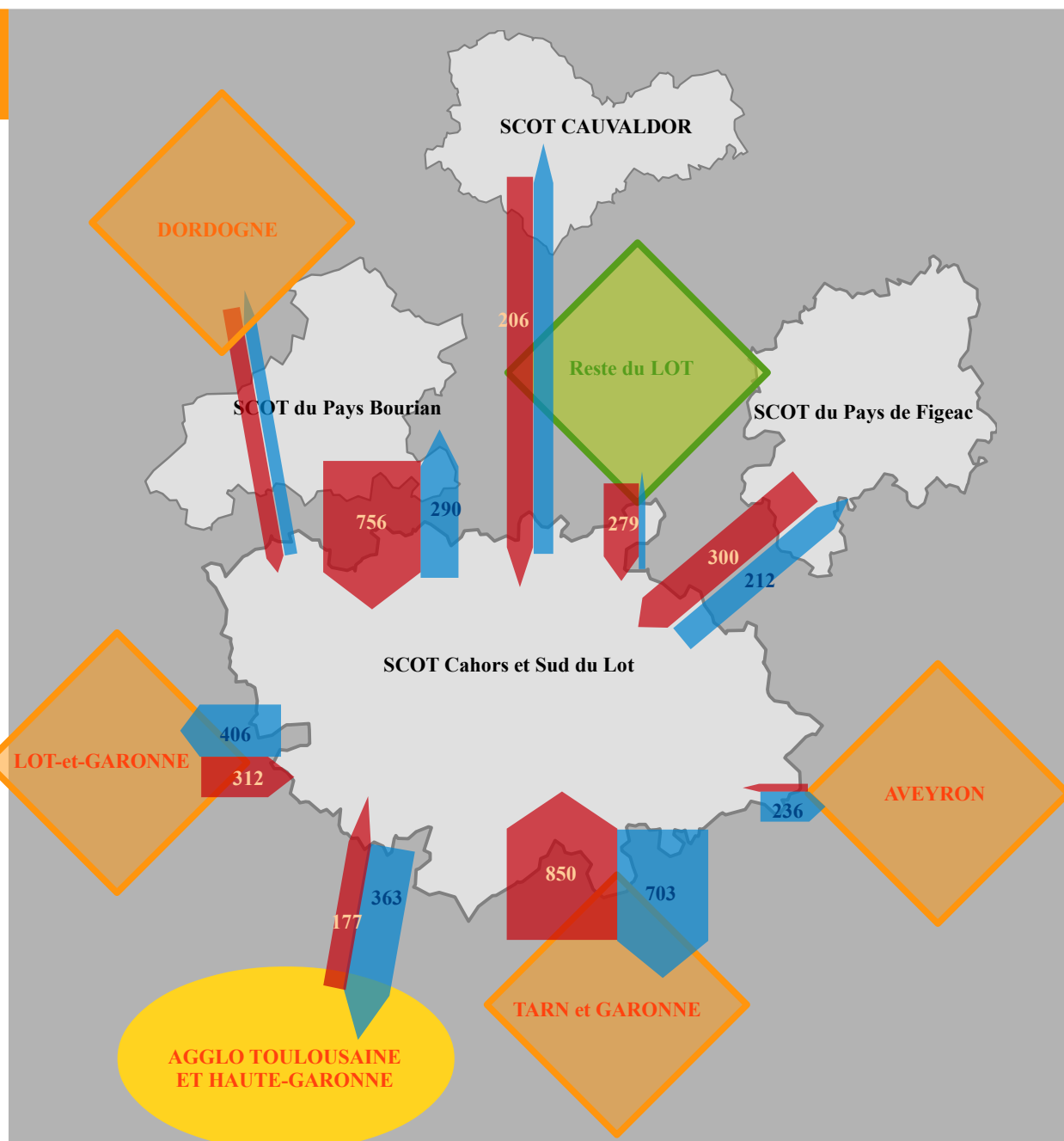


Cette carte permet de visualiser les principaux flux d'actifs migrants pour les territoires de SCOT. Seuls les flux supérieurs à 500 ont été retenus. Pour compléter ce premier panorama général, ont été ajoutées les migrations du Pays Bourian avec d'autres départements que le Lot bien qu'elles soient inférieures au seuil de 500 unités.

Le premier constat est que les flux migratoires les plus massifs s'opèrent au sein même des territoires de SCOT confirmant une pertinence certaine de leur périmètre de ce point de vue.

Les flux inter-SCOT sont relativement limités et seuls trois mouvements ressortent avec plus de 500 unités. C'est le cas entre le Pays Bourian et le Sud du Lot où le premier sert de bassin résidentiel au second. C'est aussi le cas entre le Grand Figeac et Cahors dans des flux croisés dont le principal bénéficiaire est le SCOT le plus septentrional. L'étendue du territoire du Grand Figeac jusqu'aux portes de Gramat et au bassin de Saint-Céré explique ce déséquilibre. La densité des pôles d'emplois dans ce secteur (Lacapelle-Marival, Leyme en plus de Gramat et Saint-Céré) est facteur d'intensification des déplacements.

Concernant les flux avec les autres territoires (hors SCOT du Lot), les mouvements les plus importants sont mesurés pour Cahors avec un déficit marqué entre sortants et entrants, et pour le Pays de la Vallée de la Dordogne avec un bilan équilibré. Le SCOT du Pays de Figeac présente également un bilan équilibré des entrants par rapport aux sortants (à noter que le SCOT du Pays de Figeac intègre 6 communes aveyronnaises parmi lesquelles Capdenac-Gare dont l'attractivité s'étend au-delà des limites du SCOT).



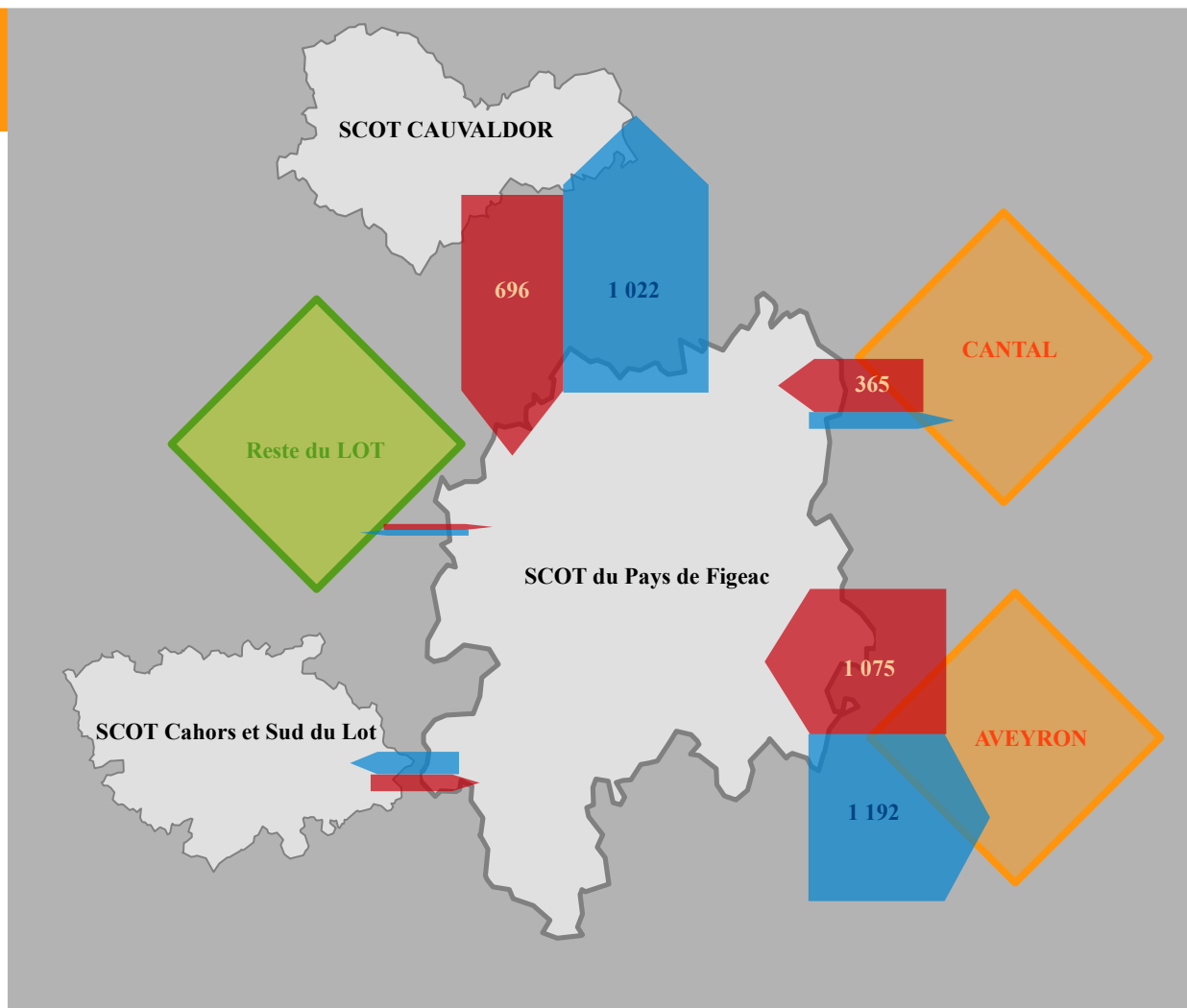
Le territoire du SCOT de Cahors et du Sud du Lot compte 14 484 actifs migrants dont 79 % (11 397) travaillent dans le territoire du SCOT, et 21 % (3 087) travaillent en dehors du territoire. Ce dernier taux est le plus faible des 4 territoires de SCOT du Lot. De ce point de vue, c'est le territoire de SCOT le plus « autonome » dans le Lot. 3 445 actifs qui résident en dehors du territoire viennent y travailler, ils occupent 11 % des emplois.

Le solde entrants-sortants est excédentaire (+358). Il est notamment excédentaire avec les autres territoires du Lot et, fait nouveau, avec le Tarn-et-Garonne (il était légèrement déficitaire en 2011).

Les flux principaux sortants se font vers le Tarn-et-Garonne (plus gros flux, dont 286 vers Montauban), le Lot-et-Garonne ainsi que la Haute-Garonne (principalement vers la commune de Toulouse, 254 actifs). Loin de constater une extension de l'influence métropolitaine, les mouvements vers la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne diminuent depuis 2011.

Les flux principaux entrants sont issus également du Tarn-et-Garonne ainsi que du Pays Bourian.

Les échanges avec le Lot-et-Garonne apparaissent significatifs pour la frange ouest du Sud du Lot (en recul depuis 2011). Les flux avec les territoires de l'est (Grand Figeac et Aveyron) restent limités.

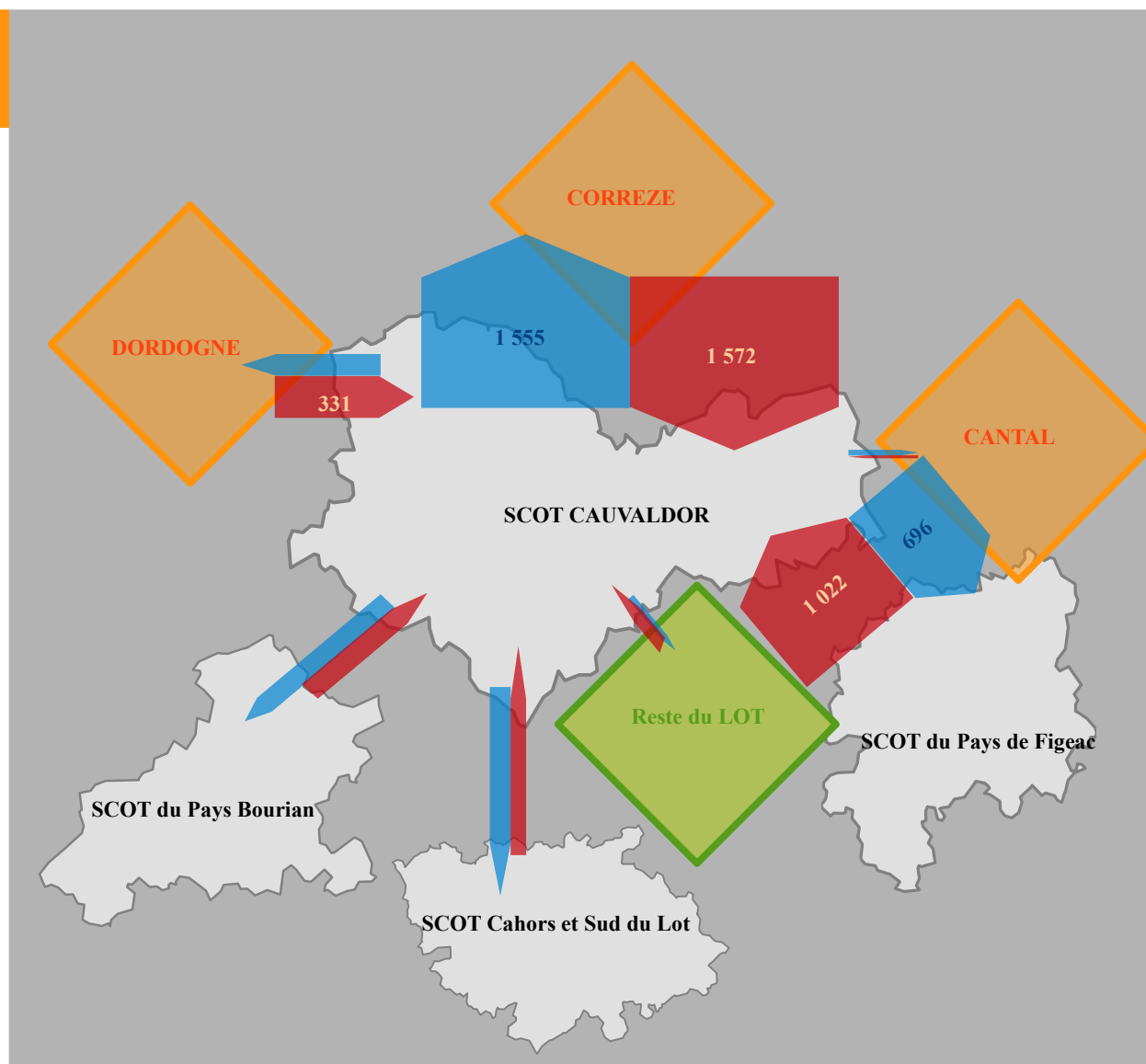


Le territoire du SCOT du Pays de Figeac compte 9 679 actifs migrants en 2016. Les migrations internes représentent 66 % (6 433), et 34 % (3 246) vont travailler en dehors du territoire. 3 535 actifs viennent de l'extérieur, ce qui correspond à 21 % des emplois recensés sur le territoire du SCOT. Le solde entrants-sortants est excédentaire (290 entrants de plus que de sortants) traduisant une attractivité qui tend à se renforcer.

Les flux les plus importants concernent les relations avec l'Aveyron. Les flux sortants s'orientent pour 30 % vers le bassin de Decazeville et 25 % vers Villefranche-de-Rouergue. Les flux entrants sont nettement supérieurs (près de 1700 aveyronnais entrant – c'est le plus important flux d'actifs migrants mesurés entre territoires), témoignant de l'attractivité du bipôle Figeac-Capdenac sur un bassin largement étendu aux territoires de l'ouest Aveyron.

En second lieu, les relations se nouent avec le territoire du SCOT Causses et Vallée de la Dordogne. Comme évoqué précédemment, à l'interface de ces deux territoires se trouvent plusieurs pôles d'emplois (Gramat, Saint-Céré, Leyme, Lacapelle-Marival) tissant un réseau relativement dense favorable aux mobilités. En particulier, le territoire du SCOT du Pays de Figeac inclut des communes du bassin de Gramat (Issendolus, Reilhac, Flaujac-Gare, Albiac, Ruyres...) et du bassin de Saint-Céré (Aynac, Thémines...).

Le Figeacois est également attractif pour les résidents du Cantal voisin. Ainsi, le bipôle Figeac/Capdenac-Gare attire plus de 270 migrants et Bagnac-sur-Célé près de 90. Les flux dans l'autre sens sont plus faibles. Malgré tout, Aurillac attire 85 actifs résidents du Pays de Figeac et Maurs, 65.



Le territoire du SCOT Causses et Vallée de la Dordogne compte 10 489 actifs migrants en 2016, dont 66 % (6 944) travaillent au sein même du territoire et 34 % (3 545) à l'extérieur. 61 % des actifs occupés travaillent en dehors de leur commune de résidence (taux de mobilité le plus important parmi les 4 SCOT). 3 832 actifs viennent travailler de l'extérieur pourvoyant 22 % des emplois du territoire. Le solde des entrées-sorties est excédentaire (+287), un excédent qui s'est accru depuis 2011.

Les principaux échanges se font avec le département de la Corrèze mais aussi avec le territoire du SCOT du Pays de Figeac (cf. fiche du SCOT du Pays de Figeac). Le flux le plus important est un flux entrant depuis le département de la Corrèze ; il est de même ampleur que le flux sortant du SCOT vers ce département. Parmi ces échanges CAUVALDOR/Corrèze, deux pôles ressortent : le pôle d'emplois de Brive accueille plus de 600 actifs corrèziens (ils occupent 24 % des emplois du pôle lotois) et le pôle de Souillac emploie 625 habitants de CAUVALDOR. Néanmoins, ce tropisme de la capitale économique corrèzienne ne concerne que 6 % des actifs migrants du nord du Lot.

Les pôles d'emplois de ce territoire, petits mais nombreux, assurent son attractivité. Il en est ainsi de Souillac, par rapport à la Dordogne voisine et même au bassin de Brive mais c'est Brive-sur-Cère qui avec son positionnement limitrophe du bassin de Beaulieu-sur-Dordogne attire le plus de résidents de l'extérieur.

Pays Bourian



Le territoire du SCOT du Pays Bourian compte 3 105 actifs migrants en 2016, dont 44 % (1 374) travaillent au sein même du territoire et 56 % (1 731) à l'extérieur. C'est le seul territoire de SCOT dans le Lot qui présente cette particularité de dénombrer plus d'actifs migrants sortants du territoire que d'actifs migrants au sein du territoire. C'est ici un effet de la faible étendue de ce SCOT et de la proximité de pôles d'emplois influents relativement proche ou accessibles.

Pour autant, 1 181 actifs viennent travailler de l'extérieur du territoire, ce qui représente 25 % des emplois du Pays Bourian. Depuis 2011, celui-ci a renforcé son attractivité (tout comme les autres territoires de SCOT). Néanmoins, le solde des entrants-sortants reste nettement déficitaire (- 550). C'est le seul territoire en situation de dépendance de pôles d'emplois extérieur.

Les principaux échanges se font avec les territoires du SCOT de Cahors et du Sud du Lot, du département de la Dordogne, ainsi que du SCOT Causses et Vallée de la Dordogne. Le flux le plus important est un flux sortant vers le territoire du SCOT de Cahors et du Sud du Lot.

Le flux principal sortant en direction de la Dordogne s'effectue vers Sarlat-la-Caneda avec 138 actifs (soit la moitié des actifs migrants vers ce département).

Conclusion

Cette réactualisation de la note d'analyse publiée en 2015 permet de confirmer les constats alors mis en avant. La structuration du territoire par les mobilités des actifs à partir des pôles d'emplois dessine des bassins plus ou moins inter-dépendants, plus ou moins attractifs, plus ou moins en réseaux. La dissociation des lieux de travail et des lieux de résidence est une donnée structurelle forte. Néanmoins, les données de 2016 permettent d'entrevoir les signes d'une inflexion des tendances.

Ainsi le nombre d'actifs migrants n'augmente plus et tend même à diminuer. La distance moyenne entre lieux de résidence et lieux de travail semble avoir également atteint son apogée. Les pôles d'activités majeurs, extérieurs au Lot n'étendent pas leur rayon d'attractivité et n'accentuent pas leur influence. Ce constat, à l'encontre des idées reçues, est partagé autant vis à vis des agglomérations de Brive et Montauban que de la métropole Toulousaine.

Mieux, il semblerait que le Lot résiste plutôt bien aux risques d'une dépendance aux pôles économiques externes et renforce au contraire son attractivité.

Pour autant ces changements sont fragiles. Trop ténues et trop récentes, ces dernières évolutions demandent à être confirmées par les futurs millésimes de recensement de l'INSEE.

Note méthodologique (source : INSEE) :

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Ainsi, à partir de fin 2008, il a été possible d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période. Depuis lors et chaque année, les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Depuis la mise en place des enquêtes annuelles de recensement (2004), il est possible de comparer directement les résultats de deux millésimes de recensement. Ainsi, dans cette étude, des comparaisons ont pu être faites entre les années 2006, 2011 et 2016 pour lesquelles les résultats s'appuient sur trois cycles de cinq années d'enquête disjoints : 2004 à 2008 ; 2009 à 2013 ; 2014 à 2018.

Cahier réalisé par la Direction Départementale des Territoires du Lot

Directeur : Philippe Grammont

Chef du Service Prospective et Politiques du Développement Durable : Gwenhael Bonté

Chef de l'Unité Études et Planification : Sébastien Truquet

Chargé de l'Étude : Patrick Dupuy